



Commune de Barberaz
Savoie

Plan de circulation de la Madeleine

Questionnaire à retourner avant le 21 mars
auprès des élus que vous connaissez ou en mairie

Chers Barberaziennes et Barberaziens,

Vous trouverez ci-dessous la consultation annoncée dans le questionnaire des conseils de quartier en attendant la possibilité de se réunir. Elle concerne le plan de circulation du quartier de la Madeleine qui doit s'adapter à la réfection de la RD1006 prévoyant une entrée de la RD1006 vers le quartier par la rue Centrale et une sortie par la rue de la Madeleine.

Plusieurs plans sont joints

- Un plan de quartier avec les rues principales destinées à la circulation autour du quartier,
- Un plan du quartier avec la situation actuelle, un autre avec les tronçons de voirie prévus et les tronçons dont le sens de circulation est à définir, un exemple et vos propositions sur deux plans identiques à compléter.

Des critères à prendre en considération pour vos propositions

Sécurité, vitesse, bruit, trafic, aménagement des voiries (bancs, parking, arbres ...), circulation des vélos, piétons, poussettes, fauteuils, voitures ...

Les personnes non inscrites aux communications par e-mail et qui voudraient recevoir les résultats des consultations par courriel peuvent l'indiquer en n'oubliant pas de nous autoriser à conserver vos données pour vous répondre.

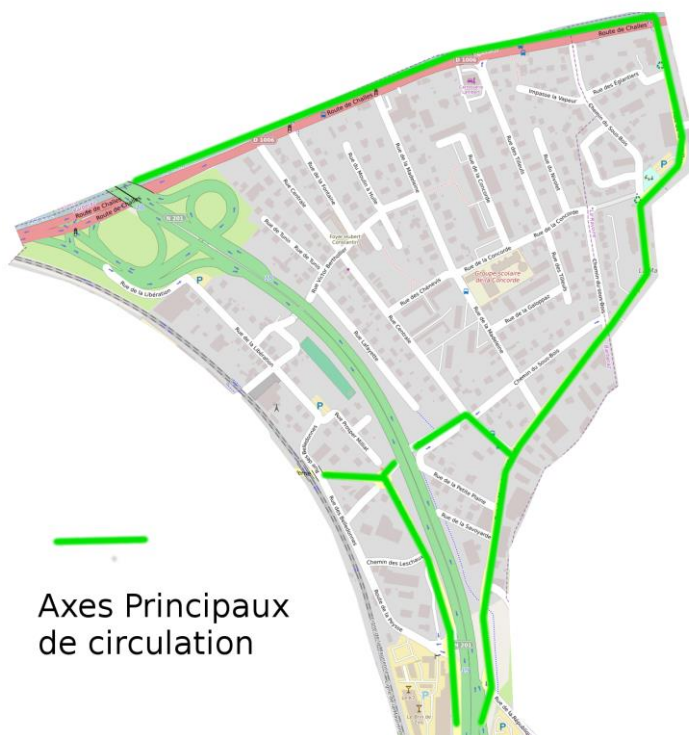
Nom, prénom	
Adresse	
Courriel	

Ces informations ne seront pas communiquées à des tiers et ne serviront qu'à la communication d'informations de la commune.

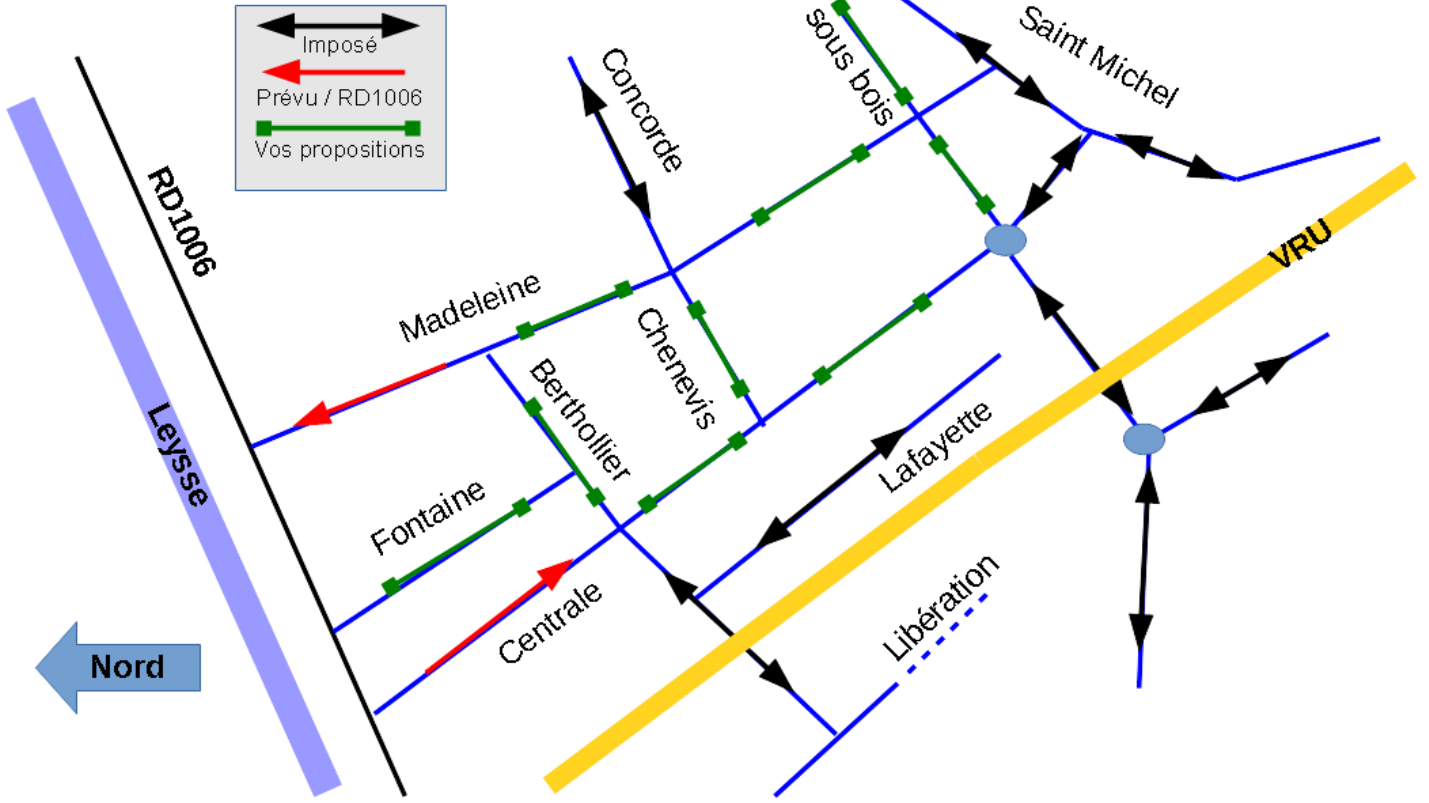
j'autorise la mairie de Barberaz à conserver mes informations dans un fichier déclaré à la CNIL

Plan de quartier

- les voies en vert ci-contre sont utilisées pour les trafics contournant le quartier sans le traverser,
- un choix avec une rue Centrale ou de la Madeleine en sens unique dans le même sens dans toute sa longueur facilitera le trafic traversant,
- un sens unique au lieu d'une circulation à double sens libère de l'espace et permet un aménagement de voirie : chicanes, conteneurs, places de parking, banc, arbre, trottoir, vélos, poussettes, fauteuil roulant qui sera à définir dans un 2ème temps en fonction des choix définis,
- les scénarios retenus seront testés pendant une période limitée avant d'en adopter un définitivement pour faire les aménagements

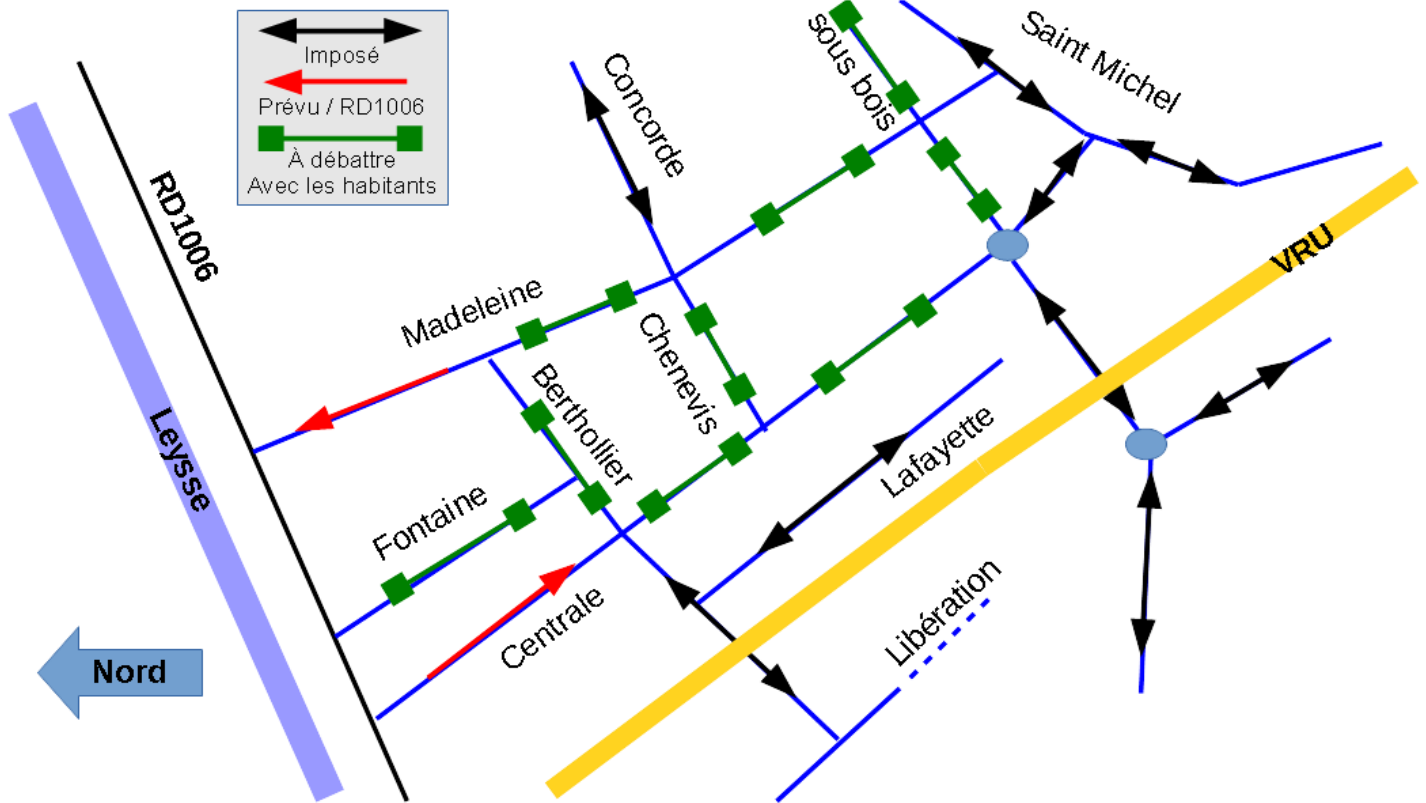


VOTRE PROPOSITION 2



Commentez votre proposition

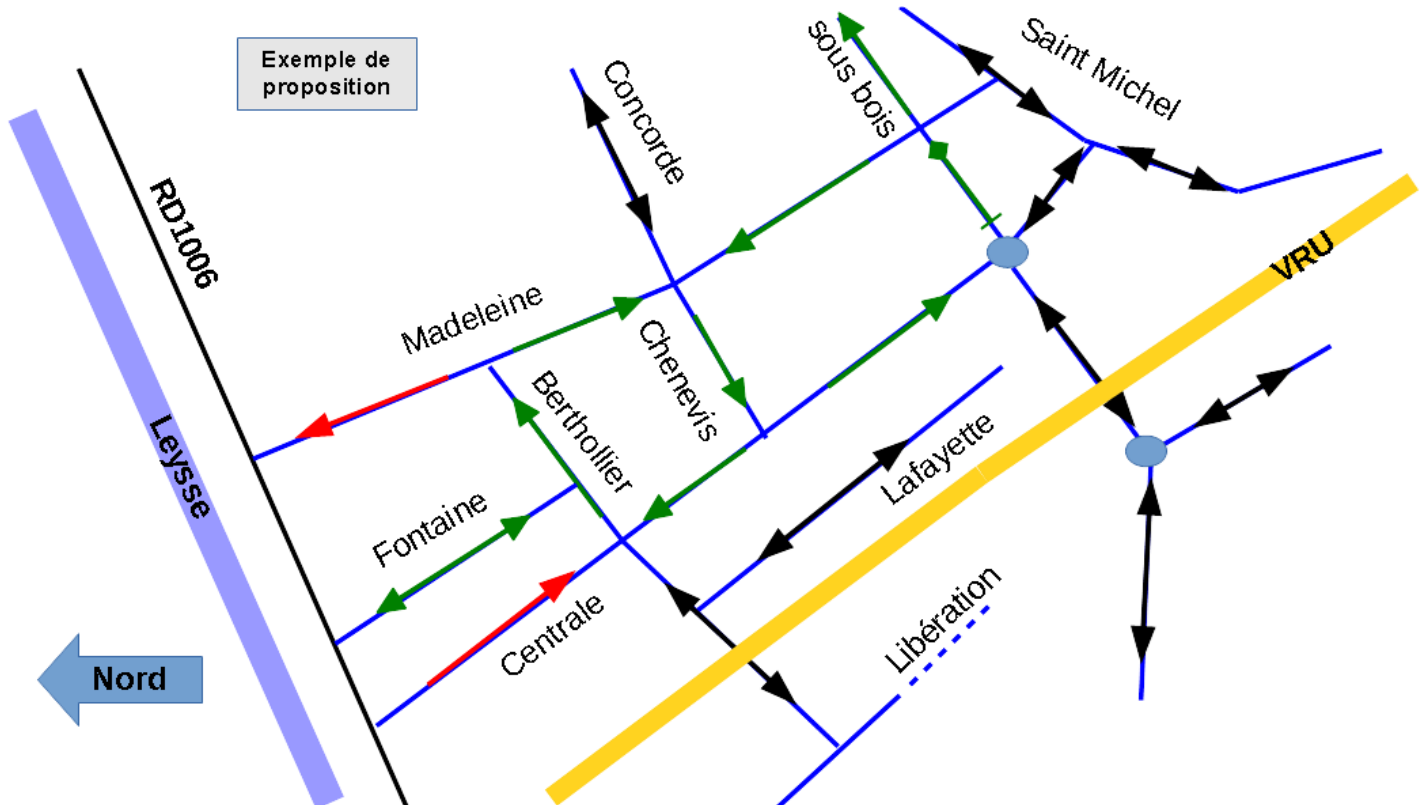
SENS de circulation imposés, prévus par l'agglomération et à définir



Pour tous les tronçons de rue, indiquez le sens de circulation par une flèche à sens unique (→) ou à double sens (↔). Vous pouvez aussi indiquer une impasse pour les voitures : ← |

Si vous voulez que l'entrée dans le quartier se fasse par la rue de la madeleine et la sortie par la rue centrale, mettez une croix rouge X sur les flèches rouges prévues par l'agglomération.

EXEMPLE DE PROPOSITION



Dans cet exemple, la majorité des rues passe en sens unique, le sous-bois devient une impasse qui ne débouche pas sur le rond point ; les rues Centrale et de la Madeleine ne sont pas dans le même sens sur leur longueur pour éviter d'attirer les trafics traversant le quartier.